

diabètevaud | Séance d'Assemblée générale

28 juin 2025 – 9h30

Procès-verbal

Présent·e·s

Membres de diabètevaud et autres invité·e·s : 54 personnes, selon la liste de présence jointe à ce procès-verbal.

Membres du Comité de diabètevaud : Mme L. Porchet (Présidente), M. Ch. Berger (Vice-président), M. P. Bernheim, M. P. Staeger et Mme C. Weidmann-Yenni.

Collaboratrices de diabètevaud : Mme A. Giger (Directrice), Mme M. Elshani, Mme C. Escobar Larenas, Mme P. Molina, Mme A. Mottier-Monod, Mme A. Neuenschwander et Mme Cl. Testaz (Comptable).

Excusé·e·s

M. A. Burgin, M. N. Guex, Dre P. Halfon, Mme C. Henry et Dre A. Loireau, *membres du Comité de diabètevaud*.

Rédaction du procès-verbal

Mme L.-L. Viret

Lieu

HES-SO Master – Avenue de Provence 6 – 1007 Lausanne

Mme L. Porchet, Présidente, ouvre cette séance d'Assemblée générale de *diabètevaud*. Elle en propose l'ordre du jour, adopté comme suit :

1. Bienvenue et nomination des scrutatrices et scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 15 juin 2024
3. Présentation des travaux de la Commission Actions Patient·e·s et Proches-Aidant·e·s
4. Présentation et approbation du Rapport d'activité 2024 de la Présidente
5. Présentation et approbation des comptes 2024
 - a. Rapport de la comptable
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Décharge au Comité
6. Présentation et adoption du budget 2025
7. Élection du Comité
8. Propositions des membres et points divers
9. Présentation « Comment les politiques sucent les droits des patient·e·s ? » par Mme Géraldine Dubuis, Députée au Grand Conseil vaudois
10. Clôture de l'Assemblée

1. Bienvenue et nomination des scrutatrices et scrutateurs

La Présidente remercie l'assemblée de sa participation. Elle salue la présence de Mme Sandra Gaillard Desmedt (Direction générale de la santé, Vaud), ainsi que celle de Messieurs Henri Rothen et Raphaël Ebinger (anciens président et membre du Comité de *diabètevaud*). Elle demande par ailleurs d'excuser l'absence des membres du Comité empêchés d'assister à cette rencontre.

Mme Antoinette Moret et Monsieur Sébastien Vincent acceptent de tenir le rôle de scrutatrice et scrutateur. La Présidente les en remercie.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 15 juin 2024

Ce procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

3. Présentation des travaux de la Commission Actions Patient·e·s et Proches-Aidant·e·s

La parole est passée à M. P. Staeger, membre du Comité de *diabètevaud* et de la Commission actions patient·e·s et proches-aidant·e·s (CAPPa). Les diapositives de sa présentation sont jointes à ce procès-verbal.

M. P. Staeger salue la présence de trois membres de la CAPPa (Mme D. Bel Hadj, M. A. Corthay, M. M. Menet) et demande d'excuser l'absence des autres.

Au nombre des travaux de la CAPPa, il souligne en particulier le dépôt au Parlement – par Mme L. Porchet (également membre du Conseil National) – d'un texte demandant une transparence des prix du matériel médical pour les diabétiques. Sa réponse est attendue à l'automne.

M. P. Staeger souligne ensuite que le projet LUCID vise à définir une manière d'aider les patient·e·s hospitalisé·e·s en gaspillant moins (soins à faible valeur ajoutée). Il précise aussi que de savoir « Qu'est-ce qui est important pour vous ? » est aussi essentiel au patient qu'au personnel soignant. Cette campagne doit permettre de définir ce dont le patient a vraiment besoin (lutter contre la douleur, sortir, garantir sa mobilité ...).

Pour réaliser ces nombreux projets, la CAPPa a aujourd'hui besoin de plus de membres et M. P. Staeger exhorte les personnes intéressées à rejoindre la Commission. Il se tient, avec ses collègues, à disposition pour en discuter autour d'un verre en fin de séance.

M. P. Staeger remercie encore le groupe de travail qui a contribué à la préparation de sa présentation et Mme A. Giger pour la tenue des procès-verbaux des séances de la CAPPa.

La Présidente remercie la CAPPa de la qualité de son travail et de son engagement. Elle ajoute que c'est la première fois qu'elle n'a pas à corriger un texte qui doit être déposé au Parlement. Elle double l'appel de M. P. Staeger à rejoindre cette précieuse Commission et le remercie de sa présentation.

4. Présentation et approbation du rapport d'activité 2024 de la Présidente

La Présidente souligne que, si c'est « son » rapport d'activité 2024, il a été établi par la Directrice de *diabètevaud* et son équipe. Elle cède dès lors la parole à Mme A. Giger pour sa présentation.

En matière de prestations, la Directrice précise qu'elles présentent une légère baisse en 2024, liée à l'absence d'une collaboratrice (congé maternité). Elle salue par ailleurs le travail des ambassadeurs qui partagent leurs expériences dans le cadre des cours, conférences et ateliers.

En matière d'activités associatives, elle se réjouit qu'un travail de lobbying soit possible grâce à la position politique de la Présidente de *diabètevaud*.

Au niveau des dépistages effectués lors de la Journée mondiale du diabète, Mme A. Giger souligne l'importante proportion (85%) de personnes présentant des complications podologiques. Ce chiffre met en évidence un réel besoin.

Elle explique également que, suite au retrait du CHUV, *diabètevaud* a été chargée de reprendre l'accompagnement en camps des enfants diabétiques de type 1. Elle est en train de s'organiser.

Mme A. Giger remercie les bénévoles qui ont permis, en 2024, l'organisation de 40 événements dans le cadre de l'action de sensibilisations aux sucres ajoutés MAYbe Less Sugar.

Concernant l'équipe, la Directrice annonce le prochain départ (préretraite) de Mme A. Mottier-Monod, secrétaire à *diabètevaud*, en poste depuis le 11 août 2011. Elle la remercie et forme ses meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de sa vie. Elle souligne également la formation de Mme C. Escobar Larenas et la félicite pour la réussite de son diplôme fédéral d'experte en diabétologie.

La Présidente remercie Mme A. Giger et toute son équipe du travail effectué. Elle remercie également le Comité de *diabètevaud*, ainsi que son vice-président amené parfois à la remplacer.

Le Rapport d'activité 2024 de *diabètevaud* est approuvé.

5. Présentation des comptes 2024

La Présidente passe la parole à Mme C. Testaz, Comptable de *diabètevaud*, qui a le grand plaisir de présenter des comptes 2024 bénéficiaires. Elle précise toutefois que cela ne signifie pas que l'association soit riche et n'ait plus de problème de rentabilité.

a. Rapport de la comptable

Bilan 2024

Mme C. Testaz souligne que le bilan est comme une photographie, prise à l'instant « T » (en l'occurrence au 31.12.2024) et qui montre l'état de la fortune (Actif) et des dettes (Passif) de *diabètevaud*. Le total du Bilan 2024 se monte à CHF 460'729.-.

Elle précise qu'il y a un montant relativement important en liquidités, mais que cette somme comprend des versements reçus en 2024 pour 2025 (CHF 178'000) destinés aux projets *Je me bouge pour ma santé* (11a) et *MAYbe Less Sugar* (11f). Elle ajoute que

comme *diabètevaud* a eu plus de rentrées, elle a pu payer plus vite ses fournisseurs et qu'elle a, par conséquent, enregistré moins de dettes qu'en 2023.

Mme C. Testaz souligne également le complément de financement reçu de la DGS (Direction générale de la santé) en 2024, constitué en fonds (12b) et destiné à garantir à l'institution les liquidités nécessaires à son fonctionnement durant trois mois.

Compte d'exploitation 2024.

Précisant que ce compte présente les recettes et dépenses de *diabètevaud*, Mme C. Testaz relève que le montant des cotisations est un petit peu inférieur au budget. Elle en profite pour rappeler que l'association est toujours à la recherche de nouveaux membres et remercie les participant-e-s d'en parler autour d'eux.

En matière de subventions publiques, Mme C. Testaz revient sur le montant supplémentaire de CHF 120'000.- de la DGS. Elle explique qu'il fait suite à une lettre d'avertissement reçue par *diabètevaud* stipulant que ses fonds propres étaient trop bas. Elle remercie la DGS d'avoir accordé ce montant à l'institution, ceci malgré le contexte compliqué dans lequel évolue l'État de Vaud. Elle ajoute que cela constitue une reconnaissance du Canton pour l'association.

Concernant les soins et conseils en diabétologie, le montant est inférieur à ce qui avait été projeté, notamment à cause du report de l'entrée en fonction du podologue (01.09.2024).

Mme C. Testaz précise encore que les ventes de Freestyle continuent à augmenter, ce qui a permis une marge de CHF 13'920.- de plus qu'estimé au niveau des ventes de matériel.

Enfin, elle souligne que grâce à ses deux projets phares – à savoir *MAYbe Less Sugar* et *Je me bouge pour ma santé* – *diabètevaud* peut financer plus facilement ses frais de fonctionnement (loyer, salaires, électricité, etc.).

b. Rapport de l'organe de révision

Le Rapport de CRC Révision SA relatif à l'exercice 2024 stipule : « Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts ».

La Présidente demande s'il y a encore des remarques ou des questions concernant les comptes 2024, ce qui n'est pas le cas. Elle demande ensuite si quelqu'un s'oppose à leur adoption ou souhaite s'abstenir de voter. Tel n'étant pas le cas, les comptes 2024 de *diabètevaud* sont adoptés à l'unanimité.

c. Décharge au Comité

L'Assemblée donne décharge au Comité pour l'exercice 2024.

6. Présentation et adoption du budget 2025

La parole est à nouveau cédée à Mme C. Testaz, qui souligne que le budget 2025 prévoit un tout petit bénéfice de CHF 48.-.

Elle précise qu'une nouvelle salle de soins pour la podologie a été aménagée dans les locaux de *diabètevaud*. Elle permet de répondre à la demande constante dans ce domaine et le podologue y est bien installé. Elle invite les personnes présentes à parler des prestations de *diabètevaud* autour d'elles.

Mme C. Testaz souligne que les projets *MAYbe Less Sugar* et *Je me bouge pour ma santé* se poursuivent en 2025.

Elle ajoute que *diabètevaud* étend ses recherches d'accompagnants pour les camps et sorties scolaires. Suite au désistement du CHUV (qui s'en chargeait partiellement jusqu'ici) des négociations sont en cours pour assurer leur financement.

Elle termine en soulignant que l'accent sur la communication et les réseaux sociaux est toujours plus important.

La Présidente la remercie de ses présentations et demande s'il y a encore des questions à propos de ce budget 2025. Ce n'est pas le cas. Elle demande ensuite si quelqu'un s'oppose à son adoption ou souhaite s'abstenir de voter. Tel n'étant pas le cas, le budget 2025 de *diabètevaud* est adopté à l'unanimité.

7. Élection du Comité

La Présidente annonce que la Dre Aurélie Loireau, médecin diabétologue-endocrinologue (excusée aujourd'hui) a souhaité démissionner du Comité de *diabètevaud*. Membre depuis 2020, elle assurait également la supervision médicale de l'équipe. Elle s'est beaucoup investie ces cinq dernières années et, au nom de l'institution et de son Comité, la Présidente la remercie de son engagement. L'assemblée applaudit et valide cette démission.

La Dre Anne Wojtusciszyn, médecin endocrinologue-diabétologue, est aujourd'hui proposée pour la remplacer. Elle se présente brièvement. Après un parcours classique à Montpellier, elle a épousé un Suisse. Elle a travaillé durant 6 ans au CHUV en qualité de professeure en diabétologie. Elle en est partie pour reprendre des fonctions privées. Elle a eu l'occasion de constater que *diabètevaud* faisait du très bon travail, notamment en relisant des fiches d'excellente qualité produites par l'association. Elle souhaite aujourd'hui contribuer à son développement technique (capteurs, IA...) et à ses besoins de formation.

La Présidente présente la liste des membres du Comité tel que proposé :

- M. **Christophe Berger**, pharmacien, Président de la Société vaudoise des pharmaciens
- M. **Pascal Bernheim**, patient, ambassadeur
- M. **Arnaud Burgin**, patient, ambassadeur et patient expert
- M. **Nathan Guex**, patient, ambassadeur et patient expert
- Mme **Dre Patricia Halfon**, médecin généraliste

Mme **Cristina Henry**, infirmière clinicienne en diabétologie

Mme **Léonore Porchet**, conseillère nationale

M. **Patrick Staeger**, patient et membre de la Commission Actions Patients et Proches-aidants

Mme **Chantal Weidmann Yenny**, Syndique, architecte EPFL, députée

Mme **Dre Anne Wojtusczyn**, médecin endocrinologue-diabétologue (*nouveau membre*).

L'assemblée élit le Comité à une très large majorité. La Dre Anne Wojtusczyn est élue à la majorité. Elle accepte le mandat de devenir membre du comité.

M. C. Berger, Vice-président, rappelle les compétences de Mme L. Porchet et, conformément aux statuts, propose sa réélection en qualité de Présidente du Comité de *diabètevaud*. L'assemblée applaudit unanimement ce choix. Mme L. Porchet l'en remercie et redit son plaisir de pouvoir défendre les patient·e·s de *diabètevaud*.

8. Proposition des membres et points divers

a. **Information Passeport Diabète « Même pas peur » - M. M. Menet**

Père d'un enfant diabétique de type 1, M. M. Menet a rejoint la CAPPa et créé « Diabète, même pas peur ! » pour développer des solutions destinées à améliorer la qualité de vie des enfants diabétiques. Il a créé à leur intention le « Passeport Diabète » avec d'amusants stickers qui permettent de le personnaliser, leur offrant ainsi un peu de gaîté. M. M. Menet annonce qu'il est accessible en ligne et sera offert à 100 familles. Il remercie d'en parler.

b. **Concert « Save Your Mind » des Musiciens de l'Espoir**

Mme A. Giger informe l'assemblée que diabète offre à ses membres des billets gratuits pour le concert "Save Your Mind" des Musiciens de l'Espoir qui aura lieu le samedi 29 novembre 2025 à 20h à Genève. Elle invite les personnes intéressées à passer vers elle en fin de séance.

c. **Organisation de l'Assemblée générale de diabètevaud**

La Présidente demande à quel moment les personnes présentes souhaitent que l'Assemblée générale de *diabètevaud* soit organisée. Le samedi matin convient au plus grand nombre.

d. **Projet de formation**

M. Sébastien Vincent a développé un projet de formation diplômante intégrant proches-aidant·e·s et patient·e·s. L'idée est de proposer aux patient·e·s qui souffrent de maladies chroniques des outils pratiques d'accompagnement. Il doit maintenant consolider cette formation avec les institutions concernées et les formateurs. Une communication sera adressée aux membres de *diabètevaud* à ce sujet.

e. **Présentation de matériel lors des Assemblées générales de diabètevaud**

Mme A. Moret – qui souffre de diabète (type 1) depuis 45 ans – demande pourquoi les représentants de produits destinés aux personnes diabétiques ne sont plus invités à venir présenter leurs nouveautés dans le cadre des assemblées de *diabètevaud*. La Présidente lui répond que la décision a été prise par le Comité et la Direction de l'association, qui

souhaitent que celle-ci reste indépendante des pharmas et oriente davantage ses efforts sur les droits des patient·e·s.

9. Présentation « Comment les politiques sucrées les droits des patient·e·s ? » par Mme Géraldine Dubuis, Députée au Grand Conseil vaudois

La Présidente introduit Mme G. Dubuis, Députée de la Commission santé du Grand conseil vaudois. Sa présentation n'est pas verbalisée.

10. Clôture de l'Assemblée

La Présidente clôt cette séance d'Assemblée à 11h20

Léonore Porchet
Présidente

Christophe Berger
Vice-président

Lise-Line Viret
Secrétaire

Annexe Présentation PowerPoint de l'Assemblée générale de *diabètevaud* du 28 juin 2025

Lausanne, le 3 juillet 2025 / llv